



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC NSK
ART POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT
LE 13 MAI 2023**

**DÉCISION N° DM-23-164
EN DATE DU 10 MAI 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-496 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Brigitte Gauvain, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de NSK ART domicilié au 10 rue Croix des Vignes, 92230 Gennevilliers et représenté par Monsieur Nicolas Krauze en sa qualité de Président / Gérant, d'organiser un concert du Quatuor Sypniewski, le samedi 13 mai 2023 sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville de Vincennes ;

CONSIDÉRANT la programmation de la manifestation « Vincennes fête la Pologne » organisée par la ville de Vincennes le samedi 13 mai 2023 ;

D É C I D E

DE SIGNER avec NSK ART domicilié au 10 rue Croix des Vignes, 92230 Gennevilliers et représenté par Monsieur Nicolas Krauze en sa qualité de Président / Gérant, un contrat de cession d'un montant de 2 200 (deux mille deux cents) euros HT, pour l'organisation d'un concert du Quatuor Sypniewski, le samedi 13 mai 2023 sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville de Vincennes ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée du tourisme et des
relations internationales,

Signé

Brigitte GAUVAIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230510-lmc1H10761H1-AR Date de réception en Préfecture : 10/05/2023 Date de Publication : 10/05/2023
--